

envie d'Europe

écologique et sociale



place
publique

nouvelle
DONNE 

PRG 
Parti Radical de Gauche

Programme élections européennes :

**Nos 10 combats
écologiques et sociaux
pour changer la vie
des Européennes
et des Européens.**

SOMMAIRE

Présentation par Raphaël Glucksmann	p.3
L'écologie et la justice sociale d'abord !	p. 4
Passer de l'Europe du dumping social à l'Europe du progrès social et humain.	p. 7
La santé des femmes, des hommes et la protection des écosystèmes au coeur de nos préoccupations.	p. 9
Pour l'Europe des citoyennes et des citoyens, contre l'Europe des lobbies.	p. 13
Garantir et étendre les droits fondamentaux des Européennes et des Européens.	p. 14
Pour une solidarité européenne dans l'accueil des migrants.	p. 15
Un nouvel horizon pour l'Europe : faire le pari de la jeunesse et assurer les conditions d'une véritable citoyenneté européenne.	p. 17
Construire une autre mondialisation : pour un protectionnisme social-écologique.	p. 19
Pour lutter contre l'évasion fiscale, construire enfin une fiscalité européenne juste et une régulation financière efficace.	p. 21
Pour une Europe puissance, humaniste et responsable.	p. 23

PRÉSENTATION PAR RAPHAËL GLUCKSMANN

L'Europe est notre avenir.

Nous avons besoin de l'Union européenne pour maîtriser notre destin, pour lutter contre le dérèglement climatique et la disparition de la biodiversité, pour imposer des règles aux multinationales et au commerce mondial, pour peser face à l'Amérique de Trump, la Russie de Poutine et la Chine de Xi Jinping.

Or l'Union européenne, dénaturée par les intérêts privés et les forces de l'argent des lobbies et attaquée par les nationalistes, est aujourd'hui menacée d'implosion. Pour la première fois depuis sa création, elle pourrait même disparaître.

Il est temps de changer radicalement les politiques menées à Bruxelles.

Il est temps de transformer le premier marché mondial en puissance capable de protéger notre environnement et notre santé, nos droits, nos emplois et nos valeurs.

Il est temps de rompre avec les dogmes du libre-échange et de l'austérité, de lancer la grande transition écologique et de renouer avec l'exigence de la quête de justice sociale. De remettre la démocratie, l'humanisme, la solidarité, l'égalité, l'éducation et la culture au cœur du projet européen.

Conscients de l'urgence, les combattantes et les combattants rassemblés sur la liste « Envie d'Europe » veulent faire émerger une alternative sociale et écologique face au libéralisme et au nationalisme, seule à même de rendre possible la transition vers une Europe plus juste.

Ensemble, nous construirons cette alternative de gauche. Ensemble, nous construirons l'Europe des citoyennes et des citoyens.

Raphaël Glucksmann

L'ÉCOLOGIE ET LA JUSTICE SOCIALE D'ABORD !

Face à l'accroissement des inégalités, à l'érosion de la biodiversité et aux conséquences du dérèglement climatique, les politiques européennes doivent combiner l'impératif écologique et l'exigence de justice sociale. Nous souhaitons porter une ambition qui se traduise dans les faits, change le quotidien des citoyennes et des citoyens et nous engage dans le virage nécessaire pour appréhender efficacement ces changements irréversibles. Il y a urgence, nous avons 10 ans pour agir et réussir.

Pour cela, nous réviserons profondément le pilotage économique de l'Union européenne et de la zone euro :

1. Ce pilotage se fera prioritairement selon de nouveaux critères relevant à la fois de la transition écologique, du bien-être humain, de la lutte contre les inégalités et du sérieux économique. L'ensemble des politiques de l'Union sera réévalué en fonction de cette grille d'analyse sociale et écologique.

2. Nous supprimerons les subventions néfastes à la santé et à l'environnement. Nous négocierons une refonte de la politique de cohésion et de convergence qui priorisera notamment l'attribution des fonds européens en fonction des objectifs de justice sociale et de transition écologique, de respect des droits humains, de densification et végétalisation des villes et de recul de l'artificialisation des sols, plutôt qu'à de simples logiques de construction d'infrastructures.

3. Nous généraliserons les politiques les plus ambitieuses et efficaces conduites dans chaque pays : logement des personnes sans-abri en Finlande, scolarisation des enfants en situation de handicap en Italie, codécision dans les entreprises entre le patronat et les représentants des salariés en Allemagne, prévention de la dépendance des personnes âgées en Suède, etc. Chaque pays souhaitant reprendre ces politiques emblématiques sera accompagné grâce à un cofinancement par le budget européen des investissements nécessaires à leur amorçage.

Cette ambition, il faut la financer. C'est pourquoi nous mettrons en place un Pacte Finance-Climat-Biodiversité qui rendra possible les nouveaux investissements nécessaires à la transition écologique. Au-delà, c'est la réorientation de l'ensemble

des politiques européennes et de leurs ressources qu'il faut engager autour d'une urgence sociale et du principe d'exception écologique. Désormais, l'argent public européen ne portera plus atteinte ni aux êtres humains ni à l'environnement.

Le Pacte Finance-Climat-Biodiversité prévoiera :

4. La création d'un budget européen pour le climat et la biodiversité de 500 milliards d'euros sur les 5 prochaines années, financés notamment par un impôt européen sur les bénéfices des sociétés.

5. La création d'une Banque européenne pour le climat et la biodiversité qui financera la transition écologique grâce à des prêts à taux privilégiés.

Ce sont ainsi au total 400 milliards d'euros de prêts et de subventions qui seront mobilisés en moyenne chaque année pour financer des investissements nécessaires à la transition écologique, dont 50 à 60 milliards par an pour la France.

Nous nous assurerons que ce Pacte serve en priorité à :

6. Investir massivement pour développer une recherche indépendante, permettant de progresser vers le stockage des énergies renouvelables, les nouvelles générations d'ordinateurs plus sobres en électricité, les véhicules et transports d'avenir, la formation aux nouveaux métiers, etc. Nous porterons une attention particulière à la recherche non orientée.

7. Accompagner l'évolution des métiers de la transition écologique en finançant la formation.

8. Financer un plan ambitieux de rénovation des logements et des bâtiments publics et privés pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et faire économiser jusqu'à 1 000 euros par an sur les dépenses de chauffage d'un ménage. Cette rénovation se fera prioritairement à l'aide de matériaux biosourcés.

9. Accélérer le déploiement d'énergies renouvelables compatibles avec la protection de la biodiversité. Constituer dans ce domaine des équipementiers qui soient des leaders européens capables de localiser durablement en Europe les emplois induits par le développement des énergies renouvelables. Accompagner les pays de l'Union européenne vers une sortie complète du charbon.

10. Développer les transports collectifs conformes à notre ambition écologique. Il faudra notamment permettre l'accès à un réseau ferroviaire plus abordable et mieux connecté sur tout le territoire.

11. Nous développerons l'agro-écologie et des solutions fondées sur la nature pour protéger la biodiversité, atténuer les changements climatiques et améliorer la qualité de vie. Nous favoriserons en particulier le retour de la nature en ville, d'espaces verts dans les zones carencées, et la restauration écologique des rivières et des espaces bétonnés superflus. Dans les régions ultramarines, nous veillerons particulièrement à la préservation des mangroves, notamment pour limiter l'effet des catastrophes climatiques.

12. Nous renforcerons le dispositif Natura 2000 pour créer de grands corridors européens de la biodiversité, mieux protéger les forêts et concilier les activités économiques locales avec la protection de la biodiversité.

Par ailleurs, la priorité donnée à l'écologie conduira aux choix suivants :

13. Nous sortirons les dépenses liées à la transition écologique du calcul des « 3% » de déficit public.

14. Nous proposerons de taxer le kérosène sur tous les vols intra-européens.

15. Nous réorienterons les financements privés et découragerons le financement des activités destructrices pour l'environnement, en créant une agence publique européenne de notation environnementale qui évaluera les risques liés à l'activité des entreprises.

Cette mobilisation pour la transition écologique devra s'inscrire dans le cadre d'un budget européen ambitieux :

16. Le cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'Union devra être porté à au moins 1,3% du RNB européen et permettre à la fois de réaliser les investissements nécessaires pour la transition et de préserver les moyens consacrés à la politique régionale et la politique agricole commune (PAC).

17. Nous créerons un budget de la zone euro qui jouera le rôle de stabilisateur macroéconomique. Il permettra de préserver les systèmes de protection sociale et les politiques publiques essentielles dans les pays les plus fortement touchés par les crises.

18. Nous compléterons le volet des recettes du budget de l'Union par la mise en place de nouvelles ressources propres afin de sortir de la logique égoïste du « juste retour ».

PASSER DE L'EUROPE DU DUMPING SOCIAL À L'EUROPE DU PROGRÈS SOCIAL ET HUMAIN.

Le fonctionnement de l'Union incite aujourd'hui chaque État à concurrencer les autres par le dumping social, la compression des salaires et la réduction des droits sociaux. Nous voulons une Europe du progrès social qui s'inspire des meilleures politiques dans chaque État membre, qui investit dans l'humain et protège les salariés. Alors que nous devons changer radicalement nos modes de production d'ici 2030 pour faire face au défi écologique, l'Europe sociale est plus indispensable que jamais pour garantir que ces transformations bénéficient au plus grand nombre.

19. Nous nous attacherons à une mise en oeuvre effective du socle européen des droits sociaux, soit par voie de directives, soit par une coordination renforcée des politiques nationales vers la réalisation d'objectifs de progrès social.

20. Nous initierons au niveau européen une concertation avec les partenaires sociaux afin d'instaurer un salaire minimum au sein de l'Union européenne permettant de lutter contre la pauvreté et favoriser la convergence sociale en Europe. Dans ce cadre, nous défendrons l'objectif chiffré d'au moins 65 % du salaire médian dans chaque pays.

21. Nous développerons un modèle européen d'entreprise qui promeut la codétermination en donnant autant de pouvoir aux représentants des salariés qu'aux actionnaires dans les conseils d'administration.

22. Nous protégerons mieux les salariés face aux conséquences des crises économiques grâce à un « bouclier emploi ». Ce dispositif soutiendra les systèmes nationaux d'assurance-chômage en temps de crise et permettra de maintenir les salariés dans l'emploi par exemple en réduisant leur temps de travail, de former dans l'entreprise plutôt que de licencier quand l'activité baisse.

23. S'agissant du travail détaché, nous appliquerons une règle simple : à travail égal, salaire égal, cotisations sociales égales sur un même lieu de travail. Nous renforcerons à cet effet les corps nationaux d'inspection du travail.

24. Nous mettrons en place une politique industrielle européenne cohérente avec les objectifs de lutte contre le changement climatique et respectueuse des droits sociaux et de la biodiversité. Elle passera par l'organisation de réseaux d'entreprises dans les filières stratégiques et le soutien à l'innovation et à la commercialisation de nouveaux produits et services. Elle développera également l'investissement dans les compétences et les talents, en formant les jeunes, comme les chômeurs et les salariés.

25. Nous développerons l'économie circulaire, notamment à travers une politique européenne contre le gaspillage alimentaire. Nous veillerons à la reconnaissance des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le domaine du réemploi à l'échelle européenne.

26. Nous prendrons en compte les besoins spécifiques des territoires ruraux en élaborant un agenda rural européen, afin de mettre en place une stratégie concertée et globale pour ces territoires en matière de développement économique, social et environnemental.

27. Parce que les services publics sont un pilier du modèle européen et doivent être sauvegardés, nous créerons un mécanisme européen de protection des investissements nationaux dans l'éducation, la santé, la culture et la recherche, activé en période de crise pour les États les plus fragilisés.

28. Parce qu'il s'agit d'un enjeu capital pour l'égalité femmes-hommes, nous reprendrons la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle dans sa version la plus ambitieuse, celle qu'Emmanuel Macron a empêchée d'aboutir. Le congé parental sera d'au moins huit mois, partagé à égalité entre les deux parents et rémunéré aux trois quarts du salaire brut.

29. Pour lutter contre la pauvreté, nous commencerons par mettre en œuvre un programme, sur quinze ans, d'éradication de la pauvreté infantile.

30. Nous proposerons également un minimum vieillesse européen, en complément des systèmes nationaux.

31. Nous proposerons une directive européenne sur le travail dans l'économie des plateformes afin de réglementer et protéger les nouvelles formes de travail qui se développent dans le secteur de l'économie numérique.

32. Nous demanderons l'application d'un taux de TVA à 0% sur les produits de première nécessité pour redonner du pouvoir d'achat.

LA SANTÉ DES FEMMES, DES HOMMES ET LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

Les pratiques agricoles intensives, l'expansion des villes et la surexploitation des ressources naturelles constituent les principales causes de déclin de la faune et de la flore et jouent un rôle important dans le changement climatique. Nous plébisciterons une transition rapide vers des modes de production et de prélèvement soutenable, une alimentation saine à empreinte écologique réduite et une occupation de l'espace qui laisse davantage sa place à la nature.

Les enjeux liés à l'alimentation sont au coeur des préoccupations des Européennes et des Européens. C'est pourquoi nous passerons d'une politique agricole commune (PAC) à une politique agricole et alimentaire commune (PAAC). L'Europe a trop longtemps subventionné l'hectare et la production, elle doit désormais subventionner en priorité l'emploi et le producteur. Elle assurera ainsi un revenu juste aux agriculteurs qui suivent les objectifs de la PAAC.

À l'échelle européenne, y compris dans les Outre-mer, ces objectifs nécessitent également d'utiliser les outils budgétaires et réglementaires pour accompagner la transition agroécologique indispensable à la santé des femmes, des hommes et à la protection des écosystèmes. Nous devons tendre collectivement vers un abandon des pesticides de synthèse à l'horizon 2030. Pour cela :

33. Nous demanderons la révision en profondeur de la politique agricole commune afin de répondre aux enjeux du climat, de l'environnement, de la santé humaine et de garantir un revenu juste aux agricultrices et agriculteurs.

34. Nous défendrons une agriculture basée sur les services socio-environnementaux rendus. Nous demanderons l'allocation de 70 % du budget de la PAAC aux pratiques agricoles qui visent à l'abandon des pesticides et des engrais de synthèse, afin de permettre la restauration des sols, une meilleure gestion des ressources en eau et l'entretien des paysages et de la biodiversité.

35. Nous faciliterons l'accès à la formation et l'aide à la transition vers le bio et favoriserons le renouvellement générationnel des agricultrices et des agriculteurs, fondamental pour l'avenir de notre indépendance alimentaire.

36. Nous proposerons une TVA à taux réduit sur les produits de l'agriculture biologique afin de les rendre plus accessibles et de contribuer à leur développement.

37. Nous travaillerons à la transition des industries agroalimentaires afin qu'elles contribuent à ce nouveau modèle agricole et alimentaire tout en préservant l'emploi dans les grands bassins de production.

38. Nous demanderons à la Commission européenne de réexaminer sans délai l'approbation du glyphosate pour défendre son interdiction à l'échelle européenne et exigerons la révision de la législation européenne sur les produits phytosanitaires.

39. Face au déclin des pollinisateurs, nous nous battons pour faire interdire immédiatement l'ensemble des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles.

40. Nous nous opposerons à la brevetabilité du vivant et proposerons d'étendre la législation européenne sur les OGM aux « OGM cachés » condamnés par la Cour de justice de l'Union européenne. Nous exigerons l'étiquetage obligatoire des denrées alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés ou produits à partir de tels organismes.

41. Nous enrayerons la bétonisation de nos espaces naturels et agricoles. Nous proposerons un texte législatif sur l'artificialisation des sols pour protéger notre agriculture et la biodiversité.

Une majorité des stocks halieutiques est surexploitée ou pleinement exploitée. Les écosystèmes marins sont impactés de manière considérable, qu'il s'agisse des habitats ou des différentes espèces de la chaîne trophique. En France hexagonale

et ultramarine, et en Europe, alors que la production stagne, les emplois sont à la baisse. Pour revenir à un effort de pêche global correspondant à la capacité biologique de production des océans et maximiser le nombre d'emploi face à une ressource limitée tout en répartissant de manière plus juste la richesse créée par la vente de ses produits, nous proposerons de transformer la politique commune de la pêche.

42. Nous nous battons pour une pêche durable et pour que les politiques publiques européennes mettent fin à la surpêche, privilégient la pêche artisanale et favorisent la protection des océans et la restauration des écosystèmes marins. Nous investirons dans l'accompagnement de cette transition dans les territoires littoraux, et soutiendrons le développement des filières qui respectent l'environnement marin.

43. Dans le cadre des négociations avec les Nations unies du traité mondial sur la haute mer, nous défendrons une position européenne visant à accroître la surface d'aires marines fortement ou intégralement protégées pour atteindre au moins 30% des écosystèmes marins protégés dans le monde d'ici 2030 et soutiendrons la possibilité de créer des aires marines protégées dans les eaux internationales.

Les Européennes et les Européens sont fortement demandeurs d'une alimentation locale, saine et davantage respectueuse de l'environnement et de la condition animale. Il relève du devoir des parlementaires européens de porter ces demandes et de faciliter les modes de consommation visant à réduire l'empreinte écologique de chacun.

44. Nous exigerons un étiquetage obligatoire des produits alimentaires, des matériaux de construction et des biens de consommation qui renseigne sur l'empreinte climat et biodiversité (mode de production, origine, transport, etc.) et sur la présence de substances toxiques.

45. Nous nous battons pour une exception agricole dans les accords commerciaux et favoriserons les exploitations familiales et l'agriculture de proximité. Nous soutiendrons la souveraineté alimentaire européenne et proposerons un plan stratégique européen d'indépendance en protéines végétales.

Nous soutiendrons le développement de politiques publiques européennes pour de meilleures normes du bien-être animal :

46. Nous harmoniserons par le haut les réglementations existantes et nous définirons à l'échelle européenne une qualification juridique propre aux animaux domestiques et sauvages, en étendant la législation française au niveau européen.

47. Nous nous assurerons de la mise en oeuvre effective par tous les États membres du plan d'action de l'Union européenne contre le commerce illégal d'espèces sauvages et oeuvrerons à l'échelle internationale pour lutter contre ce trafic.

Les différentes sources de pollution occasionnent des coûts très élevés pour nos sociétés et ont des conséquences graves en termes de santé. Nous ferons primer la santé humaine et le principe de précaution sur les intérêts des industriels.

48. Nous durcirons les seuils d'émission de polluants atmosphériques réglementaires, en imposant un contrôle plus fort sur les niveaux réels d'émission des véhicules et des sanctions suffisamment dissuasives envers les constructeurs.

49. Dans le secteur automobile, pour lutter contre la pollution de l'air, nous mettrons en oeuvre la sortie progressive de la technologie du moteur diesel d'ici 2030 et du moteur à explosion d'ici 2040. Dans le cadre du Pacte Finance-Climat-Biodiversité, nous accompagnerons, notamment financièrement, les utilisateurs de véhicules diesel dans cette transition.

50. Nous interdirons l'exploration et l'exploitation d'énergies fossiles, ainsi que de minerais, dans les eaux territoriales européennes.

51. Nous interdirons les perturbateurs endocriniens avérés et suspendrons les perturbateurs endocriniens suspectés afin de lutter contre les problèmes de fertilité, de cancer et de puberté précoce.

52. Nous interdirons les emballages plastiques et polystyrènes sur tout le territoire de l'Union européenne d'ici 2025.

53. Nous renforcerons la transparence des méthodes ainsi que les moyens et les prérogatives des agences européennes d'évaluation des risques.

54. Nous défendrons une reconnaissance internationale de l'écocide en tant que crime contre la nature et la biodiversité.

POUR L'EUROPE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS, CONTRE L'EUROPE DES LOBBIES.

Trop loin des citoyennes et des citoyens, les institutions européennes sont souvent opaques, et de trop grands pouvoirs sont parfois octroyés à des technocrates non élus. Elles souffrent de la place laissée aux plus de 10 000 lobbies inscrits sur le registre de l'Union européenne qui dépensent des sommes considérables pour influencer les décideurs politiques.

Face à ces lobbies, il faut organiser une véritable riposte démocratique européenne. Il faut que le Parlement européen devienne le lieu de cette riposte et exiger que le pouvoir soit rendu au peuple européen et à son Parlement. Celui-ci devra se doter – et les autres institutions de l'Union européenne également – d'outils solides face au pouvoir de ces lobbies.

Le siège du Parlement européen à Strasbourg, capitale de l'Europe et symbole de la démocratie parlementaire renforcée que nous portons, n'est pas négociable.

Le respect de la démocratie en Europe passera aussi par le fait de favoriser les liens entre les peuples et leurs institutions pour faire émerger une véritable citoyenneté européenne.

55. Nous faciliterons et renforcerons l'initiative citoyenne européenne (ICE) pour donner plus de pouvoirs aux citoyennes et citoyens. L'initiative pourra concerner aussi bien des actes juridiques existants que des négociations, et pourra aussi bien demander l'adoption que le retrait d'un acte juridique. Toute ICE devra donner lieu à un débat au sein du Parlement et au dépôt par la Commission d'une initiative législative inscrite à l'ordre du jour du Parlement et du Conseil.

56. Nous renforcerons les pouvoirs du Parlement face au Conseil et à la Commission, en lui donnant un réel pouvoir législatif et en élargissant le champ de la codécision avec le Conseil à des domaines comme le budget, la fiscalité et la protection sociale.

57. Nous réviserons les règles encadrant la composition des groupes d'experts en excluant ceux qui ont un lien personnel ou fonctionnel avec l'industrie concernée.

58. Nous créerons une Haute autorité européenne pour la transparence de la vie publique en charge de garantir l'enregistrement intégral de l'activité des lobbies et d'en sanctionner les dérives.

59. Nous interdirons aux anciens commissaires européens et aux hauts fonctionnaires toute activité de lobbying auprès des institutions européennes pendant 5 ans après la fin de leurs fonctions.

60. Nous lutterons pour une plus grande transparence des activités des élus et fonctionnaires européens. Nous renforcerons le code de conduite des députés européens et veillerons à sa mise en oeuvre effective. Nous donnerons au Parlement le pouvoir de destituer un commissaire européen, notamment dans le cas de conflits d'intérêts ou de lien avéré avec des lobbies, et nous renforcerons les pouvoirs du médiateur.

61. Nous renforcerons les moyens de lutte contre la corruption en étendant les pouvoirs du Parquet européen.

62. Nous défendrons une meilleure association des villes et des régions dans l'élaboration et la mise en oeuvre de l'ensemble des politiques européennes. Cela concernera notamment les territoires d'Outre-mer. Pour cela, nous renforcerons le Comité des régions pour mieux associer les élus locaux au fonctionnement de l'UE, et prendre en compte les préoccupations quotidiennes des Françaises et des Français.

GARANTIR ET ÉTENDRE LES DROITS FONDAMENTAUX DES EUROPÉENNES ET DES EUROPÉENS.

L'Europe est un espace démocratique fondé sur des valeurs et des droits qui doivent constamment être défendus. La montée des populismes et l'expansion d'une vision rétrograde de la société mettent en danger ces droits fondamentaux dans plusieurs pays d'Europe.

L'Union pour laquelle nous nous battons doit garantir ces droits pour toutes et tous, et étendre les législations les plus protectrices à l'ensemble des citoyennes et des citoyens européens. C'est pourquoi, au cours de la mandature :

63. Nous engagerons un programme européen en direction des citoyens et des jeunes pour valoriser et faire partager ces droits et ces valeurs communes.

64. Nous défendrons la systématisation des sanctions envers les États qui ne respectent pas l'État de droit et les libertés fondamentales. Il s'agira notamment de simplifier la saisine de la Cour de justice européenne en la matière et de créer un Défenseur des droits européen.

65. Nous défendrons les droits des femmes par la mise en œuvre d'une politique européenne globale contraignante et d'un agenda européen de l'égalité femmes-hommes qui s'inspire de « la clause de l'Européenne la plus favorisée ».

66. Nous exigerons la ratification de la Convention d'Istanbul pour lutter contre les violences faites aux femmes.

67. Nous défendrons un droit européen à l'avortement à inscrire dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

68. Nous créerons un poste de commissaire européen à l'égalité femmes-hommes.

69. Nous ferons de l'Europe un leader dans la défense des droits des personnes LGBTI+. Nous garantirons la libre circulation des couples et des familles en faisant en sorte que le mariage et l'union civile soient créateurs des mêmes droits dans tous les pays de l'Union européenne, quelle que soit la composition du couple.

70. Nous lutterons contre toute forme de discrimination. Nous demanderons des mesures efficaces pour lutter contre les discours de haine, le racisme, l'antisémitisme et l'extrémisme violent, en particulier sur les réseaux sociaux où ils se développent.

POUR UNE SOLIDARITÉ EUROPÉENNE DANS L'ACCUEIL DES MIGRANTS.

Selon le HCR, plus de 17 000 personnes sont mortes en Méditerranée entre 2014 et 2018. Les ONG ont pris le relais après l'arrêt de Mare Nostrum en novembre 2014, mais elles ont été traitées comme des délinquantes alors qu'elles sauvaient l'honneur de l'Europe.

Nos mers sont transformées en cimetières. Nous devons sauver les vies en danger, être en conformité avec la Charte des droits fondamentaux et réformer le régime d'asile européen commun.

La solution à la question migratoire ne peut pas être le repli derrière nos frontières ; ce serait à la fois un déni de la réalité et un renoncement aux valeurs de l'Europe. Une politique de l'accueil et une politique commune d'immigration et d'asile, fondées sur la solidarité européenne, sont nécessaires. Toutes les questions sont liées : pour continuer à jouir de la liberté offerte par Schengen, nous devons être en capacité d'organiser l'accueil et l'arrivée des personnes dans un esprit de solidarité. Il n'y pas de réponse simpliste à la question migratoire, il n'y a qu'une réponse courageuse fondée sur nos principes et valeurs communes.

71. Nous proposerons une version européenne et solidaire de l'opération de secours en mer Mare Nostrum, menée par l'Agence Frontex, pour que la Méditerranée cesse d'être un cimetière. L'Union européenne doit cesser d'appuyer des actions qui conduisent au renvoi des personnes secourues en Libye en violation des droits fondamentaux.

72. Nous mettrons fin au règlement de Dublin qui renvoie les demandeurs d'asile vers les pays de première entrée qui se retrouvent seuls en Europe à assurer le premier accueil. Nous défendrons la solution alternative mise au point par le Parlement européen. Nous renforcerons le régime d'asile européen commun et créerons un office européen de l'asile indépendant. Nous ferons cesser les pratiques d'externalisation de l'asile.

73. Nous mettrons en place des visas humanitaires et des voies légales de migration afin de lutter contre les passeurs et de garantir une arrivée sûre dans l'Union européenne.

74. Nous plaiderons pour la mise en oeuvre d'un « GIEC » sur les migrations afin d'anticiper les mouvements de population dans toutes leurs dimensions, leur complexité et sur le long terme, et afin d'adapter les politiques pour assurer des migrations sûres, légales et ordonnées. Tous les aspects des migrations seront pris en compte et notamment ceux liés aux changements climatiques.

75. Nous continuerons à renforcer la gestion commune des frontières extérieures de l'Union afin d'en garantir la sécurité ainsi que le respect de la libre circulation : il faut sauver l'espace Schengen.

76. Nous initierons un système incitatif d'allocation de fonds européens aux collectivités locales et aux collectifs associatifs qui accueillent les migrants. Nous sécuriserons le droit des citoyens et des organisations de la société civile d'accueillir et de soutenir les migrants, sans qu'ils puissent être inculpés de « délit de solidarité ».

UN NOUVEL HORIZON POUR L'EUROPE : FAIRE LE PARI DE LA JEUNESSE ET ASSURER LES CONDITIONS D'UNE VÉRITABLE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE.

L'Europe est un immense réservoir de savoirs et de richesses culturelles que nous voulons célébrer et faire partager. Pour aller plus loin que le célèbre programme Erasmus, nous souhaitons que les échanges liés à l'apprentissage et à l'enseignement soient facilités et multipliés, et que chaque jeune européen puisse effectuer une mission d'intérêt général où il le souhaite en Europe. Ces dynamiques, fondées sur l'expérience concrète de l'Europe, participeront à l'apprentissage de la citoyenneté.

77. Nous créerons une garantie européenne pour l'enfance, visant à assurer à tout enfant vivant sur le sol de l'Union européenne un accès à un logement, un système de garde, une éducation, une alimentation et aux soins de santé.

78. Nous généraliserons la « garantie jeunes » à l'ensemble des jeunes européens - elle a déjà permis de proposer à de nombreux jeunes chômeurs non qualifiés un accompagnement personnel, une formation et une allocation.

79. Nous mettrons en place un « Erasmus pour tous » qui permettra à chaque jeune européen de 16 à 25 ans de bénéficier d'une bourse à la mobilité allant jusqu'à 5 000 euros pour mener un projet éducatif, professionnel ou associatif dans un autre pays européen que le sien. Ce dispositif donnera la priorité aux jeunes engagés dans la formation professionnelle et dans l'apprentissage, ainsi qu'aux territoires les plus isolés et défavorisés en Europe.

80. Nous créerons un contrat d'apprentissage européen, valable dans les entreprises de tous les pays d'Europe, visant à renforcer les compétences des étudiants, chômeurs, apprentis et des réfugiés afin de mieux les intégrer dans le marché du travail européen.

81. Nous proposerons la création d'un service civique européen, consistant à faire vivre à tous les jeunes volontaires entre 16 et 25 ans, sans distinction, une expérience significative consacrée à relever ensemble les défis communs de nos sociétés. Les jeunes pourront rester dans leur pays, ou partir dans un autre État membre, pour une durée de 4 à 12 mois. Leur mission s'inscrira dans un domaine de service d'intérêt général : environnement, éducation, social, citoyenneté, culture, sport et santé. Le dispositif sera proposé aux pays de l'Union européenne ou fera l'objet d'une coopération renforcée le cas échéant.

82. Nous proposerons un « parcours éducatif universel » pour créer un sentiment d'appartenance, une citoyenneté active et une culture européennes, accessible au plus grand nombre. Les enseignants pourront proposer, du primaire au lycée, des échanges pédagogiques et des projets intra-européens co-construits avec les jeunes et portés par eux. La plateforme de mise en relation entre les équipes pédagogiques des établissements scolaires des pays volontaires sera renforcée et son recours sera systématisé afin d'en faciliter la mise en œuvre.

83. Nous travaillerons à une meilleure harmonisation des diplômes pour faciliter la mobilité et l'installation des jeunes Européennes et Européens dans la vie active. Nous développerons un label d'universités handi-accueillantes.

L'apprentissage de l'Europe procède également de la diversité culturelle et du multilinguisme.

84. Nous demanderons la création d'un fonds européen Umberto-Eco pour financer plus largement la traduction/diffusion des œuvres européennes hors des frontières de l'Union.

85. Nous favoriserons la diversité linguistique et culturelle en mettant en lumière les langues et cultures qui ont forgé l'Europe et en encourageant le dialogue interculturel. Dans ce cadre, nous défendrons la reconnaissance et la promotion des langues et cultures minoritaires, ce qui implique pour la France la ratification de la Charte européenne.

86. Nous soutiendrons la vie associative et le bénévolat en Europe. Ce sont des facteurs importants de lien social qui doivent être encouragés. Pour cela, nous faciliterons l'accès des associations au Fonds social européen, en proposant notamment une simplification administrative dans le dépôt des dossiers et dans les conditions des engagements financiers. Nous élargirons au niveau européen la reconnaissance du secteur non lucratif, notamment concernant les mutuelles et les coopératives.

CONSTRUIRE UNE AUTRE MONDIALISATION : POUR UN PROTECTIONNISME SOCIAL-ÉCOLOGIQUE.

Le libre-échange n'est pas un objectif en soi. Il n'a de sens que s'il s'agit d'un juste échange. Il doit contribuer aux objectifs de justice sociale et répondre à l'urgence climatique.

Nous mettrons la politique commerciale au service de l'écologie et de la lutte contre les inégalités. Le respect des droits fondamentaux et des normes internationales relatives aux droits humains, à l'environnement et aux droits des travailleurs, doit primer sur les traités commerciaux.

Nous ferons de l'Europe l'outil pour construire à l'échelle mondiale de nouvelles règles communes qui mettent les droits humains, les droits sociaux et l'environnement au coeur des échanges et des coopérations internationales.

87. Nous suspendrons toutes les négociations et toutes les ratifications en cours des accords de commerce et d'investissement, y compris le CETA, tant que n'auront pas été démocratiquement définis les critères environnementaux, sociaux, fiscaux et de droits humains ambitieux qui remettent la politique commerciale au service du bien commun.

88. Nous instaurerons une taxe carbone aux frontières de l'Union pour soutenir nos entreprises contre la concurrence des pays qui ne respectent pas l'Accord de Paris, pour lutter contre la déforestation importée et pour financer les politiques de transition et d'aide au développement.

89. Nous réviserons la politique de concurrence européenne et assouplirons les règles d'octroi des aides d'État pour faciliter l'émergence d'entreprises européennes d'excellence face aux géants internationaux. Nous renforcerons également le contrôle des investissements étrangers.

90. Nous instaurerons un « Buy European Act » pour orienter les marchés publics prioritairement vers de l'achat européen à faible empreinte écologique, afin de soutenir nos PME et nos industries s'engageant dans la transition sociale et écologique de leurs activités.

91. Nous soutiendrons le développement de l'économie liée au territoire et sa reconnaissance dans le droit commercial (circuits courts, signes de qualité, économie circulaire). Nous soutiendrons l'introduction d'une « clause locale » dans le droit européen de la concurrence pour favoriser l'économie territoriale, les circuits courts et la transition écologique.

92. Nous négocierons notamment un pacte de coopération et de codéveloppement avec les pays d'Afrique et de la Méditerranée avec qui nous aurons pu partager nos objectifs démocratiques, sociaux et environnementaux.

93. Nous soutiendrons l'action extérieure de l'UE en consacrant au moins 0,7 % du RNB à l'aide au développement, en priorité vers l'Afrique et les pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

94. Nous ferons baisser le prix des médicaments, notamment nouvellement mis sur le marché, en les négociant dans l'intérêt des patients et de manière transparente à l'échelle européenne avec les entreprises pharmaceutiques. L'accès aux médicaments les plus efficaces contre des maladies tels que le cancer et l'hépatite C doit demeurer garanti pour tous les malades.

POUR LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE, CONSTRUIRE ENFIN UNE FISCALITÉ EUROPÉENNE JUSTE ET UNE RÉGULATION FINANCIÈRE EFFICACE.

L'évasion, la fraude et l'optimisation fiscales minent depuis trop d'années le projet européen en son cœur. Chaque année, ce sont 1 000 milliards d'euros qui échappent à l'impôt, soit l'équivalent de sept années du budget européen.

L'Union européenne, en ouvrant les marchés, doit aussi harmoniser les fiscalités. La concurrence fiscale, comme toute politique non coopérative, entraîne des effets pervers : recettes fiscales trop faibles, injustice fiscale, etc. Nous créerons une obligation de « civisme fiscal » pour tous les États européens. Cela implique les mesures suivantes :

95. Nous exigerons que les GAFAM et les grandes multinationales paient leur juste part d'impôt au même titre que les PME.

96. Nous réclamerons la définition d'une assiette européenne de l'impôt sur les sociétés fondée sur le principe suivant : les multinationales paient leurs impôts là où elles réalisent leur chiffre d'affaire.

97. Nous proposerons ensuite l'instauration d'un taux minimum effectif de 20 % d'impôt sur les sociétés pour mettre fin au dumping fiscal à l'intérieur de l'Union européenne. Cette nouvelle recette contribuera à financer le Pacte Finance-Climat-Biodiversité.

98. Nous mettrons fin à la règle de l'unanimité en matière fiscale au Conseil pour empêcher quelques États minoritaires de bloquer l'harmonisation fiscale au niveau européen.

99. Nous commanderons un reporting fiscal pays par pays pour plus de transparence et une évaluation annuelle des pertes liées à la fraude et l'optimisation fiscales.

100. Nous appuierons la création d'un centre de coordination fiscale et d'un cadastre financier européen qui renforceront la coopération et la coordination des autorités nationales dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

101. Pour lutter contre l'optimisation fiscale favorisée par certains États membres, nous ferons qualifier comme « aide d'État » illégale tout régime fiscal dérogatoire ayant pour but d'attirer la domiciliation fiscale de certaines multinationales souhaitant échapper à l'impôt. Tout État membre reconnu comme paradis fiscal pourra être financièrement sanctionné.

102. Nous ferons de la lutte pour la transparence financière une priorité en adoptant une liste crédible de paradis fiscaux, qui inclut également les pays européens qui se comportent comme tels. Nous nous assurerons de la bonne mise en oeuvre de la fin du secret bancaire pour les banques qui exercent sur le territoire européen.

103. Nous nous battons pour la création d'un impôt européen sur les grandes fortunes, un ISF européen, afin de lutter contre les inégalités de patrimoine et de rapprocher la taxation du capital et du travail.

104. Nous proposerons de supprimer totalement l'usage des billets de 500 euros encore en circulation car cette coupure facilite manifestement la soustraction à l'impôt, les activités du crime organisé et le blanchiment, sans jamais être utilisée par les citoyennes et citoyens européens.

La spéculation sans régulation est source d'énormes bénéfices pour certaines entreprises, mais elle n'a pas le même impact sur la société que l'économie réelle. Pour cela :

105. Nous mettrons en place une véritable taxe sur les transactions financières, à un taux plus élevé pour les investissements dans les énergies fossiles et pour des activités impliquées dans la déforestation.

106. Nous procéderons au renforcement de la supervision européenne des marchés de capitaux et à la réglementation de la finance de l'ombre pour éviter l'éclatement d'une nouvelle crise.

107. Nous désarmerons la spéculation en imposant une vraie séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires, et en interdisant le trading à haute fréquence.

108. Nous établirons une garantie européenne des dépôts qui protégera l'épargne des citoyennes et des citoyens et desserrera le lien entre les banques et les emprunteurs souverains.

Pour protéger la vie privée des Européennes et Européens face aux pratiques de certaines multinationales ou de certains États :

109. Nous continuerons de protéger les données personnelles des Européennes et des Européens, notamment face aux multinationales américaines et aux services de renseignement extérieurs à l'Union européenne, notamment lorsqu'ils cherchent à influencer les habitudes de consommation ou à interférer dans les processus démocratiques, comme par exemple les prochaines élections en Europe. Nous serons vigilants quant à la mise en œuvre du règlement général de protection des données dans les États membres et proposerons des mesures correctives en cas de non-respect.

110. Nous poserons la question du démantèlement des monopoles des GAFAM quand ils menacent la vie privée et la vie démocratique. Ce débat existe aux États-Unis, il serait paradoxal que les Européens se l'interdisent.

POUR UNE EUROPE PUISSANCE, HUMANISTE ET RESPONSABLE.

L'action extérieure de l'Union européenne, et sa défense, ont connu des avancées majeures mais constituent encore des champs de progrès inachevés. L'émergence hésitante d'une diplomatie communautaire et d'une défense intégrée nous oblige à appuyer la montée en puissance de ces politiques européennes.

L'Union européenne doit renforcer son autonomie et sa cohérence sur le plan international pour faire face aux menaces croissantes et multiformes.

L'Union peut se prévaloir de succès en matière d'action extérieure et de défense, tels que son statut de premier fournisseur mondial d'aide humanitaire et de coopération, ou son opération contre la piraterie au large de la Somalie. Nous ambitionnons de renforcer son rôle sur la scène mondiale, notamment en matière de prévention et de résolution des conflits et de gestion des crises. L'Europe doit disposer des moyens nécessaires à l'affirmation d'une puissance humaniste et responsable.

Nous nous inscrivons dans la perspective d'une défense européenne, c'est pourquoi :

111. Nous renforcerons l'autonomie stratégique de l'Union pour lui permettre de faire valoir ses principes et ses valeurs.

112. Nous encadrerons davantage les exportations d'armements en faisant appliquer étroitement la position commune des États membres (2008), et en plaidant pour une ratification universelle du Traité des Nations unies sur le commerce des armes (2013), afin que celles-ci soient conditionnées notamment au respect du droit international humanitaire et au respect des droits de l'homme par l'État acheteur.

113. Nous plaiderons pour une Union européenne mieux représentée au Conseil de sécurité des Nations unies, avec un soutien clair à l'obtention d'un siège de membre permanent pour l'Allemagne, en plus du siège de la France.

114. Nous plaiderons pour un meilleur partage de la charge financière en matière de défense et de projection sur des théâtres d'opérations extérieurs des armées des États membres afin de soulager ceux qui dépensent le plus pour protéger l'Union européenne, ses citoyennes et ses citoyens. Nous encouragerons les missions communes en mutualisant les coûts, en soutenant et en renforçant le projet de « Facilité européenne pour la paix ».

115. Nous garantirons le développement d'une pensée diplomatique et d'une doctrine stratégique communes en faisant adopter un livre blanc européen sur la défense et la sécurité.

116. Nous réformerons l'Agence européenne de défense en renforçant les axes de recherche chargés de relever les défis de la révolution numérique en matière de défense (déstabilisation politique, risque cyber, intelligence artificielle, « combat cloud », etc.).

117. Nous développerons les acquisitions communes d'armements afin de réduire la dépendance de nos industries aux exportations vers des pays qui ne respectent pas le droit international.

118. Nous renforcerons les moyens de l'Union européenne en matière de politique de voisinage et nous renforcerons le rôle du Service européen d'action extérieure pour créer une véritable diplomatie européenne qui œuvre pour la paix dans le monde, contribue à la stabilisation des pays fragiles et à la résolution des conflits dans le voisinage direct de l'Europe. Ceci implique notamment le renforcement des forces européennes de maintien de la paix et des personnels formés en médiation et résolution des conflits.

119. Nous œuvrerons pour que l'Union européenne soit pionnière dans la révision du droit international en matière de conflits afin d'y encadrer les nouvelles formes de menaces à l'ère des cybermenaces et de l'intelligence artificielle. Nous porterons une définition unique de l'espace numérique dans le concert international, notamment face aux États-Unis, à la Chine et à la Russie. Respectueuse de la souveraineté des États et de la souveraineté européenne, elle sera garante de la paix dans ce secteur stratégique.